

## À la une

### La loi Sapin 2 du 9 décembre 2016 et le dispositif français relatif à la transparence et à la lutte contre la corruption

note par Emmanuel DUPIC sous L. n° 2016-1691, 9 déc. 2016

*Plus de vingt ans après la première loi « anti-corruption », la loi du 9 décembre 2016 constitue une nouvelle étape en France dans l'édification d'un corpus en matière de lutte contre la corruption et les relations entre acteurs économiques et décideurs publics*



© Brad Pict

## Doctrine

### Loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle : aspects de droit des personnes et de la famille

étude par Thibault DOUVILLE et Laurence MAUGER-VIELPEAU

## Jurisprudence

### Le salarié qui dépose plainte pour harcèlement moral n'est pas tenu d'en informer préalablement son employeur

étude par Gaëlle DEHARO sous Cass. soc., 2 nov. 2016

### Chronique de jurisprudence de droit de la consommation par Stéphane PIÉDELIÈVRE

### Panorama de jurisprudence de la cour d'appel de Montpellier

sous la coordination scientifique de Christophe ALBIGES

## Gazette Spécialisée

### DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Sylvie LEROND

*Avocat au barreau des Hauts-de-Seine, CMS Bureau Francis Lefebvre*

• Quentin GUIGUET-SCHIELÉ

*Maître de conférences à l'université Toulouse 1 Capitole*

AVEC LA PARTICIPATION DE

Bastien ALIDOR, Wilfried BABY, Clément BARRILLON, Brunehilde BARRY, Maryline BRUGGEMAN, Jacques COMBRET, Sonia DEL ARCO SALCEDO, Sophie DEVILLE, Grégory DUMONT et Ariane GAILLIARD



*Dès maintenant dans votre cabinet,*  
C'est aussi la **COMPLÉMENTAIRE SANTÉ !**



**Pour recevoir un accompagnement personnalisé :**  
01 70 91 39 45 [Appel non surtaxé du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00]  
E-mail : [complementaire-sante@crepa.fr](mailto:complementaire-sante@crepa.fr)

## Gazette du Palais

**Directeur honoraire :** Jean-Gaston Moore †  
**Président :** François-Xavier Charvet  
**Directeur de la publication :** Pierre-Yves Romain  
**Rédactrice en chef :** Clémentine Kleitz  
**Rédactrice en chef adjointe :** Laurence Garnerie  
**Rédacteurs :** Catherine Berlaud,  
Philippe Graveleau, Marie Rajchenbach  
**Assistante d'édition :** Elsa Boulinguez  
**Assistante de direction :** Evelyne Chelza

**Direction :** 12, place Dauphine 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50 / Fax : 01 46 33 21 17  
**Rédaction :** 70, rue du Gouverneur Général Félix Eboué  
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex  
Tél. : 01 40 93 40 00 / Fax 01 41 08 23 60  
**Courrier :** redactiongp@lextenso.fr

### Tarifs 2016

\* Prix TTC au n° : 15,32 €  
+ frais de port  
\* Abonnement France (un an) :  
Journal seul : 362,46 € TTC  
Recueils + table seuls : 372,67 € TTC  
Journal, recueil + table : 513,56 €  
\* Abonnement étranger (un an) :  
Journal seul : 405 €  
Journal, recueil + table : 621 €

### Éditeur :

LA GAZETTE DU PALAIS – SOCIÉTÉ DU HARLAY  
SA au capital de 98 460 €  
Président : François-Xavier Charvet  
Directeur Général : Pierre-Yves Romain  
12, place Dauphine 75001 Paris

**Internet :** [www.gazettedupalais.com](http://www.gazettedupalais.com)  
**Twitter :** @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097  
ISSN 0242-6331

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :  
Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)  
et comporter 17 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris). Nous vous remercions  
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes  
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

Nous informons nos lecteurs que nos éditions  
des 20 et 27 décembre sont supprimées.  
Excellentes fêtes de fin d'année

## Actualité

- Déontologie : un rescrit pour fixer les avis 5
- L'avocat chargé d'une enquête interne, une révolution !  
entretien avec Jean-Pierre GRANDJEAN 8

## Doctrine

- La loi *Sapin 2* du 9 décembre 2016 et le dispositif français  
relatif à la transparence et à la lutte contre la corruption  
note par Emmanuel DUPIC sous L. n° 2016-1691, 9 déc. 2016 10
- Loi de modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle : aspects de droit  
des personnes et de la famille  
étude par Thibault DOUVILLE et Laurence MAUGER-VIELPEAU 14
- La énième réforme du droit des entreprises en difficulté et le statut  
des juges consulaires : la loi pour la justice du XXI<sup>e</sup> siècle  
note par Georges TEBOUL sous L. n° 2016-1547, 18 nov. 2016 18

## Jurisprudence

- Le salarié qui dépose plainte pour harcèlement moral n'est pas tenu  
d'en informer préalablement son employeur  
étude par Gaëlle DEHARO sous Cass. soc., 2 nov. 2016 22
- Charge de la preuve en cas d'impossibilité morale d'obtenir  
un écrit et calcul d'une récompense en présence de frais d'acquisition  
note par Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 19 oct. 2016 25
- Chronique de jurisprudence de droit de la consommation  
par Stéphane PIÉDELIÈVRE 27
- Panorama de jurisprudence de la cour d'appel de Montpellier  
sous la coordination scientifique de Christophe ALBIGES 37
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 46
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Philippe GRAVELEAU 52

## Gazette Spécialisée

### DROIT PRIVÉ DU PATRIMOINE

55

Sous la responsabilité scientifique de  
Michel LEROY et Sylvie LEROND